

# L'écho Garlanais

Journal Municipal

## Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

C'est la reprise pour beaucoup d'entre nous. Rentrée des classes, bien sûr, et nous en parlerons dans ce numéro, retour au travail après la pause estivale et rentrée aussi pour les différentes associations de la commune. Cet écho sera d'ailleurs l'occasion de vous présenter les nombreuses activités du Foyer Rural qui, grâce à l'amélioration du contexte sanitaire, peuvent reprendre leur cours.

En ce début d'automne, la situation épidémique se stabilise et les effets positifs de la vaccination portent leurs fruits. Il ne faut cependant pas se relâcher et poursuivre nos efforts pour accélérer peut-être ainsi les futurs allègements des protocoles et restrictions. Ce sera le cas très probablement dès le 4 octobre dans les écoles primaires avec la fin du port du masques pour les élèves en zones vertes.

Je vous souhaite une excellente reprise et une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Joseph Irrien

### Rentrée scolaire

C'est la rentrée des classes pour les élèves de la commune, de nouveau soumis au protocole sanitaire.

En page 2.

### Agent d'accueil

Portrait de Céline Bataille, nouvelle agent d'accueil à la mairie.

En page 3.

### Radar pédagogique.

Résultats après une présence estivale.

En page 4.

### Enfance et petite enfance

Une réflexion communale est menée.

En dernière page.

### Foyer Rural

C'est aussi la rentrée pour le foyer dont les activités reprennent après une année 2020-2021 perturbée. Bilan du forum de septembre et présentation des ateliers proposés.

En page 5.



## Rentrée des classes

Après la rentrée des équipes pédagogiques le mercredi premier septembre, c'était au tour des élèves de retrouver le chemin de l'école.

Cette année, ce sont 109 élèves au total qui sont accueillis. En *Toute Petite Section-Petite Section-Moyenne Section*, la classe d'Anna Tilly compte 30 élèves, avec l'appui de Corinne Guéracher (ATSEM). La *Grande Section-CP* de Sophie Roué, assistée par Élodie Chapalain (ATSEM) est à 18 élèves. Catherine Christien, en *CE1-CE2*, accueille 22 élèves, Isabelle Robera en charge 21 *CM1* et Jean-Jacques Hamon, le directeur, dénombre 18 *CM2*.

Aucun changement dans l'équipe pédagogique et un protocole sanitaire renouvelé, de niveau 2 (le Ministère de l'Éducation nationale a élaboré cette année un protocole décliné en 4 scénarios). Le

brassage reste limité et le masque est de rigueur, pour les primaires uniquement, à l'intérieur des locaux.

En ce qui concerne la cantine, un seul service. Les maternelles mangent dans les petites salles habituelles tandis que les primaires déjeunent dans la salle Nord qui sera exclusivement réservée à cet usage cette année.



### De nombreux projets

Avec l'amélioration des conditions sanitaires, les projets reprennent aussi. Ainsi, les groupes de la grande section jusqu'aux *CM2* iront à la piscine. De plus, la *Classe Découverte*, reportée pour cause de COVID, aura lieu cette

année du 11 au 14 octobre à Plounéour-Trez. Elle concernera les classes de Sophie Roué et Catherine Christien, soit à partir des *GS* jusqu'aux *CE2*.

Nous leur souhaitons une très bonne année à toutes et à tous !

### PRÉCONISATIONS LORS DE VOTRE PASSAGE EN MAIRIE ET À LA POSTE

Afin de respecter au mieux les gestes barrières et de protéger les usagers et les personnels de la Mairie et des services de La Poste, merci de venir dans les locaux munis de votre masque et de votre stylo personnel.

De cette manière vous faciliterez vos démarches, le travail des agents et participerez à minimiser les risques de contagion. Merci à toutes et à tous.



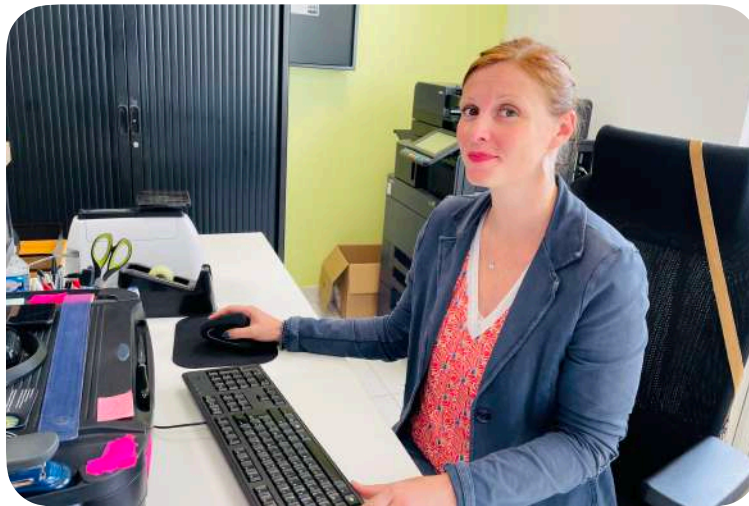
## Nouvelle recrue à la mairie

Un certain nombre d'entre vous l'ont déjà probablement croisée lors de leur passage en mairie. Céline Bataille a rejoint l'équipe des agents municipaux et occupe désormais le poste d'accueil.

Originnaire de Paris, maman de deux enfants (Armand, 7 ans et Lucien 9 ans), elle réside actuellement à Plouédern.

Après 8 années passées à la Réunion comme esthéticienne manager dans un SPA, elle décide avec son conjoint de revenir en métropole et le couple s'installe dans le Finistère.

C'est à cette occasion que la décision d'une reconversion professionnelle est prise. Céline obtient alors un titre professionnel (équivalent au Bac Professionnel) après six mois de formation pour devenir Secrétaire-Assistante.



Son diplôme en poche, elle postule au CDG (Centre de Gestion du 29) et obtient un contrat dans notre commune qui vient d'être pérennisé.

« C'est le contact avec les administrés qui me plaît beaucoup. Déjà, dans mon métier précédent, la relation avec les gens était un aspect essentiel », nous confie la jeune femme.

« Aujourd'hui, je suis au coeur d'une commune et je réalise des tâches très variées qui font que mon travail n'est jamais routinier ».

Aujourd'hui titulaire du poste, Céline a très vite su trouver sa place, toujours souriante et efficace. « J'ai reçu un accueil très chaleureux et bienveillant de la part des habitants de Garlan ».

Nous lui souhaitons la bienvenue et lui adressons nos félicitations pour son nouvel horizon professionnel dans notre commune ainsi que pour la qualité de son engagement.



## Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés en cette rentrée. La route de Parc Land a été refaite. Le chantier a été confié à l'entreprise Colas, pour un total de 31.639,20€ TTC.

A noter également de petits travaux d'entretien et de réfection des routes effectués par Patrick Le Foll ainsi que par le Syndicat de Voirie (zone du bourg et du Bois de la Roche).



# Conseil Municipal des jeunes

C'est la rentrée aussi pour le CMJ de Garlan. Le Conseil Municipal des Jeunes est une excellente porte d'entrée pour impliquer les jeunes dans la vie de la commune. Cette entité leur permet de participer au développement d'initiatives les concernant et ainsi devenir force de propositions.

Le CMJ est ouvert aux jeunes entre neuf et dix-huit ans qui désirent réfléchir à des projets et participer à des manifestations dans la commune. Régine, animatrice de l'ULAMIR, accompagne les

jeunes et les élus en charge du CMJ lors de ces rencontres.

Une première réunion se tiendra le jeudi 7 octobre à 18 heures. Le nombre de jeunes pouvant intégrer le CMJ peut se porter à 15 membres, voire un peu plus. En cas de demandes trop nombreuses, une élection se tiendra.

Venez nombreuses et nombreux !

Contact : Carine Puil au 06 85 06 42 15 ou [carinepuil@orange.fr](mailto:carinepuil@orange.fr)

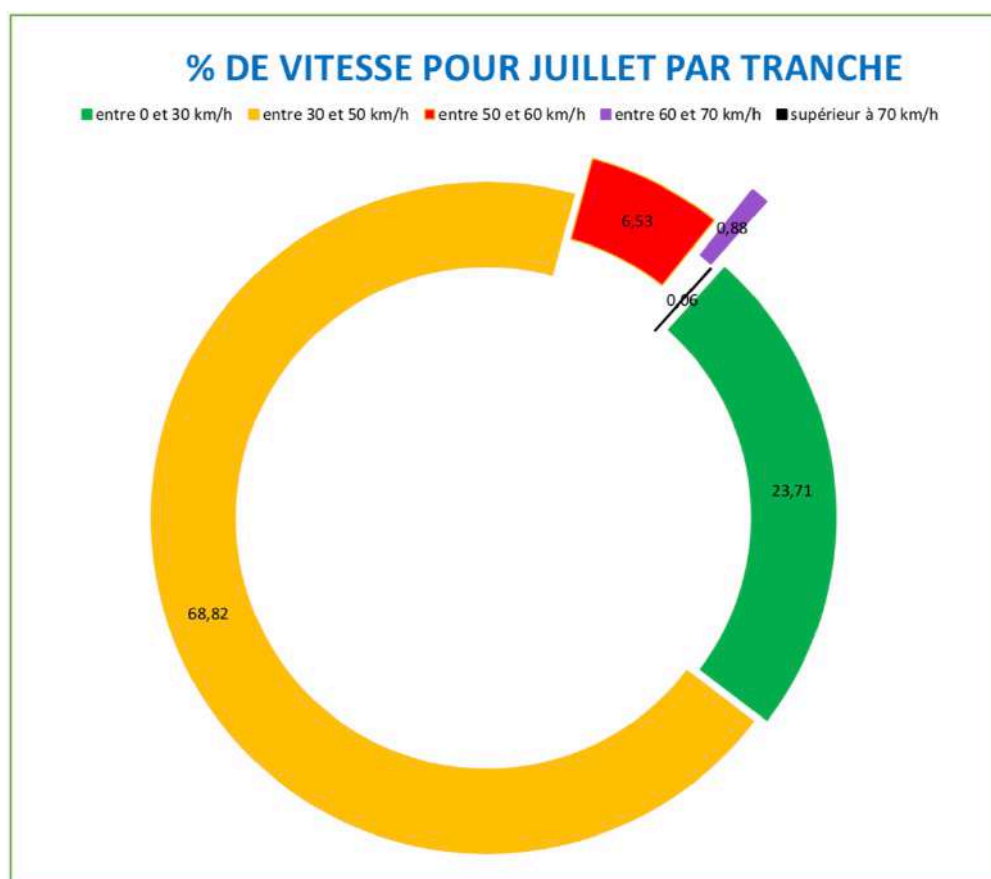
## Radar pédagogique

Cet été, le radar a été positionné à différents endroits de la commune dont la zone du terrain de foot, au bourg.

L'infographie que nous vous proposons permet de nous rendre compte des moyennes relevées. On note que seulement 24% des automobilistes respectent la limite des 30 km/h autorisée. Ce chiffre reste encore trop bas.

C'est la tranche des 30-50 km/h qui domine les relevés. Mais les voitures roulent-elles plutôt autour des 30 ou des 50 km/h ? Si l'on regarde dans le détail, on observe que 57,98% des relevés sont entre 30-40 km/h et 42,02% sont entre 40-50 km/h.

Seuls 7,47% des automobilistes ont été contrôlés à plus de 50 km/h. Les comportements les plus dangereux (vitesse au-delà de 70 km/h en plein bourg), ne concernent fort heureusement que 0,06% des relevés.



## Foyer Rural

Après 18 mois de fonctionnement perturbé en raison de la pandémie de la COVID 19, le Foyer Rural a relancé ses activités à l'occasion de son Forum qui s'est déroulé en deux sessions, les 3 et 4 septembre dernier.

À cette occasion, 63 personnes ont déjà validé leur inscription.

Les inscriptions peuvent toujours se faire auprès de responsables d'activités ou des membres du bureau.

La pratique des activités se fait dans le strict respect des mesures sanitaires obligatoires avec, pour les plus de 18 ans, la présentation d'un pass sanitaire vaccinal (sauf pour la randonnée pédestre), d'une attestation de rétablissement de la COVID ou d'un certificat médical de contre indication vaccinale. Ces mesures seront étendues aux plus de 12 ans à partir du 30 septembre.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale du 30 juin, pour les adhérents inscrits en 2020/2021, l'adhésion au Foyer Rural et l'inscription aux mêmes activités que la saison précédente seront gratuites pour toute la saison. Pour bénéficier de cette

disposition, il faut s'inscrire avant le 31 octobre 2021. Libre à eux d'en bénéficier ou de maintenir leur inscription au taux plein en soutien au Foyer Rural.

En plus des activités régulières, des événements sont planifiés. Galette du Foyer : Samedi 15 janvier 2022, Bal country : Samedi 2 avril 2022, Chasse aux œufs : Lundi 18 avril 2022, Mystery pédestre : Dimanche 26 juin 2022. Un concert chorale au profit d'une association caritative aura lieu, la date reste à définir. L'activité théâtre, mise en sommeil en raison de la Covid, sera relancée au cours du 1er trimestre 2022, avec pour objectif de préparer les soirées cabaret d'octobre 2022. Ces soirées seront particulières car ce sera la 10ème édition.

Si vous souhaitez accéder à la plaquette des activités, flasher ce QRcode avec l'appareil photo de votre smartphone ou cliquez [ici](#) si vous lisez la version numérique du journal, disponible sur le site [garlan.fr](http://garlan.fr).

Pour tout renseignement :

[foyerruralgarlan29610@gmail.com](mailto:foyerruralgarlan29610@gmail.com)

06.09.68.98.90 ou 07.77.05.95.81



Aide scolaire primaire	Lundi à 16H30 à 18H00 (2 sessions)	École primaire
Aide scolaire secondaire	Lundi de 17H30 à 18H30	Salle Ti Gwer Nord
Chorale adultes	Mardi à 20H00 à 21H30	Salle Ti Gwer
Danse country débutants	Vendredi de 19H30 à 20H30	Salle Ti Gwer
Danse country confirmés	Vendredi de 20H30 à 22H00	Salle Ti Gwer
Gymnastique enfants	Mercredi de 13H30 à 14H30	Salle Ti Gwer
Gymnastique adultes douce	Lundi de 10H30 à 11H30	Salle Ti Gwer
Gymnastique adultes Pilates	Jeudi de 20H30 à 21H30	Salle Ti Gwer
Loisirs créatifs enfants	Mercredi de 14H45 à 15H45	Salle Plijadur
Patchwork	Lundi de 14H00 à 17H00	Salle Plijadur
Randonnée pédestre	Jeudi de 14H00 à 16H30	
Scrabble - version Duplicate	Lundi de 20H à 22H00 Vendredi de 14H00 à 16H00	Salle Plijadur
Sorties culturelles et découvertes	Suivant programme	

Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : [garlan.mairie@wanadoo.fr](mailto:garlan.mairie@wanadoo.fr)Site : [garlan.fr](http://garlan.fr)  Mairie de Garlan**Ouverture :**

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi:8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

**Ouverture** : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.**Levées** : 15h tous les jours / 12h le samedi**Cimetière :**

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

**Le Fournil de Garlan**

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

**L'atelier de Sabrina**

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

**Le Welcome**

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h-20h

-Mercredi, dimanche : 8h-13h

**Déchèterie Le Pilodeyer**

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h\*

\* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

**Bibliothèque**

Samedi : 11h-12h / Dimanche : 10h30-11h30

En période scolaire : mardi 10h-11h / Mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h45

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Disez

Comité de Rédaction : Joseph Irrien, Alexandre Disez, Daniel Langlade, Christine Troadec, Sophie Lascault et Laëtitia Choquer.

**Enfance et petite enfance**

L'équipe municipale de la commune de Garlan, via son Centre Communal d'Action Sociale, a décidé de mener une réflexion sur l'enfance et la petite enfance sur son territoire communal.

Pour cela, les élus en charge du CCAS ont souhaité se faire accompagner par l'équipe de l'association LUSKA, représentée par Justine Noll, sa coordinatrice psychologue et par les professionnels de l'ULAMIR-CPIE de Lanmeur.

Afin de recueillir le plus d'informations possibles, nous avons donné la priorité aux rencontres et aux échanges avec les professionnels de l'enfance et de la petite enfance, avec les membres du tissu associatif garlanais proposant des activités aux enfants mais aussi avec les parents d'élèves de l'école communale.

Dans un premier temps, nous avons rencontré les enseignants de l'école publique. Cette réunion très constructive nous a permis de mettre en avant des thématiques de réflexion comme l'utilisation des outils numériques ou l'autorité parentale.

Concernant les responsables des associations locales proposant des activités aux enfants, deux représentants de l'association des parents d'élèves étaient présents. Même si l'APE ne propose pas directement des activités aux enfants, elle cofinance par exemple des séjours neige ou des classes de découvertes, subventionnés par la mairie. A ce titre, il est intéressant de les associer à la réflexion.

Le foyer rural, quant à lui, propose différentes activités aux enfants : gymnastique, loisirs créatifs, aide à la scolarité en primaire et en secondaire et chorale pour les enfants (activité actuellement suspendue). La majorité des activités proposées fonctionnent très correctement et font le plein. Toutefois, l'activité « aide scolaire en secondaire » s'essouffle et attend de nouveaux participants. Le foyer rural est prêt à accueillir de nouveaux bénévoles pour gérer ces activités !

L'école de foot fonctionne bien et accueille de nombreux adeptes, dont quelques filles.

La bibliothèque municipale, gérée par des bénévoles, offre de nombreux créneaux d'ouverture au public et aux élèves de l'école (gratuite pour ceux-ci). Pour les familles, l'abonnement annuel est de 12 euros.

Nous avons aussi rencontré les assistantes maternelles agréées travaillant sur la commune. Elles proposent une quinzaine de places aux parents garlanais ou des communes voisines. Elles nous ont fait part de leurs souhaits en termes d'infrastructures ou d'activités à proposer aux jeunes enfants, comme par exemple la mise en place d'une activité « bébés lecteurs », en collaboration avec la bibliothèque.

Notre dernière réunion nous a permis de rencontrer et d'échanger avec le personnel de la cantine, de la garderie et les ATSEM, en présence de Mme Troadec, adjointe au maire.

En dernier lieu, nous avons effectué une présence à la sortie de l'école, accompagnés par les professionnels de LUSKA et de l'ULAMIR afin de rencontrer les parents d'élèves et d'entendre leurs demandes et leurs questionnements, et cela, durant 4 jours en juin dernier. Nous avons également remis un questionnaire à chaque famille d'enfant scolarisé.

L'analyse des éléments recueillis lors de cette enquête est en cours de réalisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des travaux de réflexions et des pistes d'amélioration envisagées.

Un comité de pilotage (COPIL) va se mettre en place et chaque association ou entité y trouvera sa place et, de fait, continuera à participer à cette réflexion communale.

Une réunion de restitution des résultats de l'enquête sera prochainement programmée à l'adresse des membres du CCAS et du COPIL.

Nous remercions vivement toutes les personnes ayant participé à cette enquête sur l'enfance et la petite enfance.

Laëtitia Choquer et Jean-Paul Saliou

**État Civil****Naissances :**

- Zoé LAVENIR, née le 3 septembre 2021 à Lannion, fille de Kevin LAVENIR et de Mélanie COANT.

- Jules, Raymond, Bernard DANTHEZ, né le 26 juillet 2021 à Morlaix, fils de Axel DANTHEZ et de Anaïs LE GALL.

- Léandre LE SQUIN, né le 6 août 2021 à Morlaix, fils de Didier LE SQUIN et de Sandy LE BIHAN.

- Owen LOUEDEC, né le 5 août 2021 à Morlaix, fils de Yoann LOUEDEC et de Déborah SÉGALEN.

**Mariages :**

- Hélène BLANCHET et Alexandre DISEZ, mariés le 28 août 2021, résidents rue des Forces Françaises Libres à Garlan.